

**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique  
**Herausgeber:** Société fribourgeoise d'éducation  
**Band:** 61 (1932)  
**Heft:** 11

**Artikel:** La préparation des leçons  
**Autor:** Coquoz, E.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1038702>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 27.01.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Le premier plaît à l'enfant, fait de lui un être ouvert loyalement, expansif dans toute la vivacité de son âge ; l'autre méthode le ferme, le comprime.

L'un engendre la sincérité, l'autre fait dévier parfois jusqu'à la fausseté.

On a pu dire de Don Bosco, qu'il n'était pas un pédagogue, mais un éducateur. Ses théories, c'était sa vie même, son exemple de saint, d'homme de Dieu qui a compris la valeur des âmes ; exemple de vrai saint, entouré déjà d'une auréole de gloire, qui prend place à côté d'un saint Jean-Baptiste de la Salle, d'un saint Pierre Fourier, d'un saint Philippe de Néri.

HILAIRE PLANCHEREL.

---

## La préparation des leçons

---

Dire que la préparation quotidienne des leçons est une obligation de conscience professionnelle, c'est enfoncer une porte ouverte. Je ne veux donc pas parler de la nécessité de cette préparation, mais de la manière de la faire.

Se préparer à faire la classe, c'est préalablement faire de bonnes études. Pour enseigner, il faut d'abord savoir. Et pour enseigner *un*, il faut savoir *dix*. Inutile d'insister. Ne cédon pas au sot préjugé qui fait de la science l'adversaire de la pédagogie. La science ne suffit pas à tout, non, mais rien ne peut la remplacer, pas même le dévouement. Par le dévouement, on donne généreusement tout ce qu'on possède et rien de plus. Mais le riche peut être plus libéral que le pauvre. Plus on sait, plus on est apte à choisir l'essentiel, à varier ses leçons, à utiliser les bonnes méthodes. Un maître ne doit pas dire tout ce qu'il sait, mais tout ce qu'il sait l'aide à discerner ce qu'il faut dire et ce qu'il faut taire.

La clarté qui n'est pas superficielle est le don des maîtres qui dominent les questions.

Venons-en à la préparation spéciale et immédiate, celle que nous faisons tous les jours. Savoir ce qu'on doit enseigner, de combien de temps l'on dispose, à quelle époque de l'année on doit en être à tel point, c'est indispensable, mais ce n'est encore là que la détermination d'un cadre général. Une leçon improvisée est hésitante et souvent obscure. Il faut donc songer à la préparer d'une manière particulière. Les méthodes diffèrent selon les instituteurs.

Il en est qui se bornent à un journal de classe plus ou moins sommaire. D'autres accomplissent chaque année un véritable travail de bénédictin, qui les empêche de se cultiver sérieusement. A ce propos, je pense à un ancien collègue de la Gruyère qui m'avait montré d'énormes paquets de feuilles de préparation tout couverts de poussière. Est-ce bien là la bonne manière ? La vérité me semble entre les deux procédés. Avant de déterminer comment, à mon sens, on pourrait plus utilement préparer sa classe avec un minimum d'efforts infructueux, demandons-nous quelles sont les conditions que doit remplir une bonne préparation.

Elle doit être *claire, complète et maniable*.

Elle doit être claire ; on sait ce que cela signifie. L'objet de chaque leçon doit être nettement délimité. Tout notre enseignement ne serait que confusion s'il en était autrement.

Elle doit être complète, c'est-à-dire qu'elle doit comprendre non seulement la matière de la leçon disposée didactiquement, mais encore l'indication des questions s'y rattachant, applications ou exercices oraux et écrits, etc. Indiquer seulement une référence à une page d'un livre, ce n'est pas une préparation. Je dirai la même chose de la référence à un journal pédagogique. Une telle revue peut fournir, sans doute, d'utiles renseignements. Mais les leçons modèles sont comme des « complets tout faits » qui ne vont pas à toutes les tailles. L'enseignement personnel seul est adapté à telle classe et à telles nécessités locales.

Enfin, cette préparation doit être maniable, afin que le maître n'hésite pas — si cela est nécessaire — à la prendre en main pendant la leçon. Cela me fait penser à la préparation faite sur de gros cahiers cartonnés, comme j'en ai utilisé moi-même. La leçon se déroule et voici que la mémoire du maître a une défaillance. Il faut alors chercher son cahier sur le pupitre ou le placard voisin pour retrouver le fil de la leçon : c'est du temps perdu et c'est très incommode d'avoir à tenir un cahier pendant que l'on parle.

N'y aurait-il pas un autre procédé pour préparer sa classe ?

Tous les travailleurs intellectuels ont adopté le procédé commode des fiches. Il y a lieu de faire une ou plusieurs fiches par leçon, en y notant, comme dans un cahier, le plan de la leçon, le matériel intuitif nécessaire, les applications et les références à des lectures, en y intercalant des croquis, des textes intéressants, etc. Le système le plus simple consiste à utiliser comme fiche la feuille de papier blanc (grand format) découpée en deux ou en quatre. Mais cette sorte de fiche, si elle a l'avantage d'être fort économique a, par contre, l'inconvénient d'être peu résistante, de se déchirer facilement. Il vaut mieux se procurer du papier fort, soit en bristol souple, soit en carte blanche. Ces fiches sont classées par ordre alphabétique et par matières et constituent le fond de la préparation. On peut loger toutes ces fiches dans des boîtes ou, ce qui est mieux, dans les tiroirs d'un meuble classeur semblable au fichier d'une bibliothèque. Il me suffit, la veille, de noter sur mon journal de classe le titre de mes leçons et de constituer ensuite mon dossier journalier qui comprendra toutes les fiches nécessaires à ma classe du lendemain. Ces fiches, je les revois, je les étudie afin de me remettre en mémoire les matières à enseigner. Il faut avoir soin, à mesure que l'expérience se complète, de noter sur chacune d'elles les modifications à ajouter, afin d'être au courant. Et si cela est nécessaire, on en profite pour refaire la fiche, ou corriger et compléter la leçon.

Tout cela, me direz-vous, c'est beaucoup de travail. Oui, sans doute, mais on peut le répartir sur plusieurs années ; on se constitue ainsi un fond maniable, facile à tenir à jour, et qui sert pendant toute la carrière. En établissant, année par année, le dossier d'une branche, on arrive facilement au bout de la besogne.

Nous terminons en affirmant la vérité d'une formule qui est absolue, bien que trop souvent négligée, méconnue : l'ordre est la véritable loi du travail intellectuel. Qui se départit de cette loi est sûr de sombrer. Aussi, une bonne méthode de travail intellectuel est-elle absolument indispensable à tous les instituteurs. Pour nous, plus encore que pour d'autres, avoir une méthode, c'est réaliser une économie de force et une économie de temps. E. Coquoz.

---

## LA RÉDACTION CHEZ LES PETITS

---

Un nouveau livre sur l'enseignement de la rédaction ! Le monde scolaire n'en est-il pas infesté déjà ? On ne parle de sa santé que lorsqu'on se sent malade. Cette branche, dans nos classes, doit se fort mal porter, si l'on en juge sur le nombre des médecins et le foisonnement des remèdes. Un écrivain allemand remarquait, il y a quelques années, que tout maître de son pays tenait à honneur de produire une « méthode » de rédaction ou du moins un recueil de rédactions-types. La boutade n'est pas sans être fondée. La terre française en est moins fertile ; les études sur la rédaction n'y manquent cependant pas. Quantité n'implique pas variété. Dans les orviétans aux enveloppes multicolores qui prétendent guérir telle maladie ou soulager telle infirmité, depuis le rhumatisme aux « poils superflus », on trouve en général le même fond de substances. Toutes les méthodes d'apprendre à rédiger se rencontrent en un point, qui est l'essentiel : amener l'enfant à mettre tout son soin à écrire. Elles diffèrent sur les manières de l'y amener.

Et ces manières ne varient que peu, en dépit des apparences. Ou bien l'on prépare en classe la rédaction elle-même, et c'est l'ancienne manière, celle de l'école réceptive. Ou bien l'on se fie à la spontanéité instinctive de l'enfant, à son besoin de créer, et c'est la manière de l'école active. Ou bien, l'on prépare l'esprit et le cœur de l'enfant, après quoi on le laisse rédiger, et c'est la manière de M<sup>me</sup> Marie Fargues, dans un second volume de la collection *Les Arts et les Sciences de l'éducation*, que les Editions du Cerf ont récemment inaugurée<sup>1</sup>.

En dépit des anathèmes des partisans de l'école active, la préparation systématique et développée des rédactions sous la suggestion et la direction du maître est encore celle que préconisent les manuels de langue française. Deux d'entre ceux-ci sont classiques, les *Principes de Composition et de Style* de G. Lanson (Hachette) pour l'enseignement secondaire, et *l'Apprentissage de l'Art d'écrire* de Jules Payot (Colin) pour l'enseignement primaire. Quelques ouvrages récents accordent à l'élève une part plus active, quoique ce soit le maître encore qui provoque et conduise le mouvement. Citons la *Composition française* de

<sup>1</sup> Marie Fargues, *la Rédaction chez les petits*, éditions du Cerf, Juvisy, 10 fr (argent français).